

FICHE DE POSTE DU RÉSERVISTE ANIMATEUR JDC NG

DESCRIPTION DU POSTE
Formation d'emploi (FE) : armée de l'Air et de l'Espace
Nature du poste / Code emploi : animateur JDC NG
Durée de l'Engagement à Servir dans la Réserve: contrat de 3 à 5 ans, de 20 à 37 jours d'activité par an au profit de l'ESNJ de rattachement
Conditions d'exécution : restauration sur place, pas d'hébergement
Personne responsable : CNSJ Bordeaux - Mme Isabelle SANCHEZ – 05 57 85 10 74

EMPLOI DANS LE POSTE DU RÉSERVISTE
Grade : sergent à capitaine
La journée défense et citoyenneté nouvelle génération (JDC NG) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre leur 16^e et 25^e anniversaire. La direction du service national et de la jeunesse est chargée de la mise en œuvre de cette journée avec la participation coordonnée des armées, directions et services (ADS) et de la gendarmerie nationale. La JDC constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française et aux fins de recrutement militaire et civil du MINARM. Au cours des sessions de JDC, le réserviste animateur accompagnateur est placé sous l'autorité du chef de session, personnel de la DSNJ. Il aura pour mission : (1) d'accompagner et guider un groupe de jeunes toute la journée et de faire valoir le milieu de la défense/ armée de l'Air et de l'Espace (2) de co-animer des ateliers thématiques tels que tir sportif laser ; animation d'un atelier à la réalité virtuelle et jeu décision défense. L'armée de l'Air et de l'Espace recrute des jeunes issus du monde civil, sans exigence de passé militaire mais aussi des anciens militaires pour devenir réserviste animateur accompagnateur de journée défense et citoyenneté (JDC). Le réserviste animateur, du grade de sergent à capitaine selon le niveau d'études, recevra une formation préalable obligatoire visant à obtenir les prérequis pédagogiques nécessaires à sa mission (connaissances des armées, pédagogie et sociologie des jeunes, formation aux ateliers, etc.). Cette formation se déroulera au plus proche de son domicile en fonction de la présence des services de la DSNJ ou sur sa zone géographique d'affectation pour les personnels d'origine militaire. Cette formation durera entre 2 et 16 jours et pourra être complétée en fonction des évolutions du contenu de la JDC. Les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration (réservation par l'administration ou remboursement aux tarifs réglementaires). Le réserviste animateur accompagnateur devra faire preuve de qualités pédagogiques pour susciter l'intérêt de jeunes appelés tout au long de la journée et aura à cœur de favoriser l'interactivité, les échanges et de donner une impression positive des armées. Le réserviste animateur est tenu d'être présent sur le site au plus tard à 08h00. La planification des JDC est cyclique et organisée en trois périodes annuelles et prend en compte les désidératas des animateurs pour leur donner un préavis suffisant (60 jours) et la possibilité de s'organiser par rapport à leurs autres activités. Les JDC seront à animer prioritairement dans le bassin de vie (résidence personnelle, zone d'affectation) de l'animateur, les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration, le déjeuner sera pris avec les jeunes. Au surplus de la solde à percevoir, montant afférent au grade militaire du réserviste (de 85€ à 124€ brut en moyenne), par journée d'activité réalisée, l'animateur percevra l'indemnité d'appel de préparation à la défense (montant actuel de 53,36€ par journée complète). Seule la solde de réserviste, soumise aux prélèvements sociaux des fonctionnaires, donne droit à pension de retraite et est exonérée d'impôt sur le revenu.

Il pourra également bénéficier des mesures suivantes, sous réserve d'en remplir les conditions : aide à l'inscription pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, prime de fidélité, prime de participation au financement du permis de conduire.

Expérience et qualités souhaitées :

- capacité à créer du lien et à instaurer un dialogue avec les jeunes ;
- capacité à s'acculturer aux armées, directions et services ;
- prise de parole en public, aisance orale, clarté, concision, adaptabilité ;
- sens pédagogique, maîtrise des outils numériques ;
- goût des relations humaines, écoute active, bienveillance ;
- exemplarité, neutralité ;
- motivation et investissement ;
- rigueur et ponctualité.

Âge : À partir de 20 ans, une proximité générationnelle sera valorisée.

Personnes à contacter pour renseignements complémentaires :

Adc Murielle Butstraen - murielle.butstraen@intradef.gouv.fr

Pour candidater : Envoyer votre CV à l'adresse mail suivante :

murielle.butstraen@intradef.gouv.fr

Vous serez contacté(e) pour donner suite à votre candidature (entretien).